

## COVID-19

### La Poste renforce sa présence territoriale et ses services à la population en Maine et Loire

**Après avoir mis en place les dispositifs nécessaires à la protection de la santé des postières et des postiers, transformé son organisation pour stabiliser une nouvelle organisation industrielle socle permettant d'assurer ses missions dans la durée et établi un dispositif pour traiter les flux de la période des prestations sociales, La Poste déploie des améliorations au service postal sur tout le territoire. La Poste annonce un nouveau dispositif renforcé de sa présence territoriale avec pour objectif 10 000 points de contacts postaux ouverts d'ici la fin du mois. Aujourd'hui en Maine-et-Loire, 110 points de services La Poste sont ouverts dont 33 bureaux de poste. Dès la semaine prochaine, ce maillage s'étendra avec entre autres l'ouverture de 11 nouveaux bureaux de poste.**

#### Bureaux de poste : une accessibilité renforcée sur tout le territoire

La période de versement des prestations sociales s'est déroulée cette semaine dans de bonnes conditions grâce à une organisation adaptée, à l'engagement des postiers et au soutien des pouvoirs publics.

Dès la semaine prochaine, en plus des 1 850 bureaux, La Poste renforce la présence postale afin de porter le nombre de bureaux opérationnels à 2 500 dont 44 en Maine-et-Loire. Ainsi, La Poste a rouvert dès cette semaine 400 bureaux (14 en Maine-et-Loire) habituellement tenus par un « facteur-guichetier » (un postier qui tient le bureau en complément de sa tournée) et, la semaine prochaine, ce seront 600 bureaux supplémentaires dont 11 en Maine et Loire.

La Poste va poursuivre ses efforts afin que soient ouverts d'ici la fin du mois d'avril 5 000 bureaux de poste avec des organisations et des niveaux de service adaptés (courrier, colis, Banque Postale et téléphonie mobile).

L'objectif : 10 000 points de contact postaux (bureaux de poste et réseaux partenaires) accessibles sur l'ensemble du territoire national tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

**A ce jour, au niveau du Maine et Loire ce sont 110 points de services La Poste qui sont ouverts : 33 bureaux de poste, 12 Postes Agences Communales et 65 Poste Relais dans des commerces de proximité.** La mobilisation exceptionnelle des équipes dans les bureaux et du réseau des partenaires (commerces, mairies) permet à La Poste d'assurer ses missions prioritaires et les opérations essentielles.

**A partir de la semaine prochaine, 11 nouveaux bureaux de poste** ouvriront à nouveau leurs portes : Angers Saint Michel, Candé, Châteauneuf-sur-Sarthe, Chemillé, Cholet Laurent-Bonnevay, Saint-Florent-le-Vieil, Saint-Macaire-en-Mauges, Saint-Sylvain-d'Anjou, Tiercé, Trélazé et Vihiers.

**Dès la semaine prochaine, La Poste va densifier sa présence en zone rurale, en étroite relation avec les élus en particulier.**

Objectif : que, dans tous les départements, plus de 60 % des habitants soient à moins de 5 km ou moins de 20 minutes en trajet automobile d'un point de présence postale.

**En Maine et Loire, à ce jour, c'est plus près de 79% de la population qui a un accès aux services de La Poste dans ces conditions.**

Dans cette période, La Poste rappelle que les déplacements doivent être limités à ce qui est strictement nécessaire.

**Concernant l'accueil en bureau de poste :**

**La liste détaillée des bureaux ouverts et leurs horaires d'ouverture sont accessibles via l'adresse suivante :** <https://www.laposte.fr/particulier/outils/trouver-un-bureau-de-poste>

- ✓ Fermeture exceptionnelle le samedi 11 avril

**Seuls les services essentiels suivants sont délivrés :**

- Le retrait d'espèces au guichet et aux automates
- Le dépôt d'espèces sur automates pour les bureaux disposant d'automates
- Les dépôts de chèque sur automates et urnes
- La remise de fonds commandés par la DGFIP

**Lorsque cela est possible, ce socle est étendu, en fonction de la situation de chaque bureau à ces autres services :**

- Retraits de courrier (Lettres Recommandées), Colis et Chronopost
- Affranchissement des lettres sur automates
- Affranchissement et dépôt de colis et Chronopost
- Paiement des factures Eficash
- Dépôt d'espèces au guichet
- Emission & paiement Western Union et mandats internationaux
- Dépôt d'espèces et de chèques au guichet pour les Professionnels
- Vente de kits prépayés La Poste Mobile

Dans le cadre des directives mises en place par le gouvernement pour limiter la pandémie COVID-19, La Poste rappelle que le strict respect des mesures barrières nécessaires à la protection des chargés de clientèle et des clients, conditionne chaque jour l'ouverture effective de chacun des bureaux sur l'ensemble du territoire.

*L'ouverture des bureaux de poste s'adaptera en permanence à l'évolution du contexte sanitaire suivant les décisions des autorités publiques, dans le cadre d'un dialogue social permanent et en tenant compte de toutes les situations locales.*

### **Concernant l'accueil en La Poste Agence Communale :**

**A ce jour, les 12 Agences Postales Communales** ouvertes (qui n'ont pas fermé ou rouvertes à compter de la semaine dernière) sont : Cuon, La Meignanne, Les Cerqueux-sous-Passavant, Nueil-sur-Layon, Feneu, Loiré, Montsoreau, Saint-Clément-de-la-Place, Saint-Clément-des-Levées, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Dampierre-sur-Loire, Villebernier.

**A partir de la semaine prochaine, 8 nouvelles agences** ont prévu d'ouvrir progressivement leurs portes : Brion, Fontaine-Guérin, Contigné, Chambellay, Chazé-sur-Argos, Courléon, Etriché, Varennes-sur-Loire.

L'Agence Communale permet de bénéficier de **l'essentiel des services postaux :**

- Affranchissement et expédition de lettres, colis et recommandés
- Vente d'enveloppes et emballages Prêt-à-envoyer
- Retrait et dépôt des envois postaux, colis et recommandés compris
- Retrait et versement d'argent en espèces sur compte chèque et compte Epargne du titulaire (jusqu'à 350 euros par semaine), émission et paiement de mandat cash (limite 350€ par opération)
- Dépôt de chèques sur compte chèque ou compte épargne.

### **Concernant l'accueil en La Poste Relais :**

Les commerces de proximité, partenaires du réseau de La Poste, sont ouverts et permettent de bénéficier **des services postaux les plus courants :**

- Retrait des instances, courrier et colis
- Dépôt des envois postaux, recommandés compris
- Achat d'enveloppes et d'emballage « Prêt-à-Envoyer »
- Affranchissement et expédition de lettres, colis et recommandés
- Retrait d'espèces sur compte chèque ou compte épargne dans la limite de 150 € par période de 7 jours

**La liste détaillée des points de service ouverts et leurs horaires d'ouverture sont accessibles via l'adresse suivante :** <https://www.laposte.fr/particulier/outils/trouver-un-bureau-de-poste>

### **De nombreux services accessibles à distance**

La Poste est également accessible à distance, depuis chez soi, pour réaliser la majorité des opérations sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

Pour les clients de La Banque Postale, pour réaliser des opérations bancaires, le site [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr) et le 3639.

\*\*\*

Face à cette crise sans précédent, La Poste prend en compte l'évolution de la situation sanitaire, les ressources dont elle dispose et les services qui sont indispensables à la population, pour adapter ses organisations et participer ainsi à l'effort de la Nation.

### **Contact**

---

Christophe AUDOUIN – [christophe.audouin@laposte.fr](mailto:christophe.audouin@laposte.fr) - 06 79 97 48 37